

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 25898
Numéro SIREN : 823 822 291
Nom ou dénomination : 360

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2019 sous le numéro de dépôt 48845



1907532701

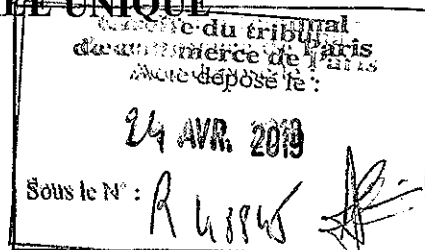
DATE DEPOT :	2019-04-24
NUMERO DE DEPOT :	2019R048845
N° GESTION :	2016B25898
N° SIREN :	823822291
DENOMINATION :	360
ADRESSE :	71-73 avenue de Saint Mandé 75012 Paris
DATE D'ACTE :	2018/12/03
TYPE D'ACTE :	DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET S

98 du 3.12.2018
OC

16 B 2 5898

SAS 360
Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 71-73 Avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS
823 822 291 RCS Paris

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE



L'an deux mille dix-huit,
Le 3 décembre

La société ANZANO, Société par actions simplifiée au capital de 409 000 euros, ayant son siège social 83 avenue Jean-Baptiste Clément, 92140 CLAMART, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 844 527 093 RCS NANTERRE, Représentée par son Président, Olivier MOLLARD,

Associée unique de la société SAS 360,

En présence de Monsieur François-Laurent TOUZAIN, Président non associé de la Société,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir constaté que la Société, désormais contrôlée, au sens des II et III de l'article L. 233-16 du Code de commerce, par une autre société, la société ANZANO, Société par actions simplifiée au capital de 409 000 euros, ayant son siège social 83 avenue Jean-Baptiste Clément, 92140 CLAMART, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 844 527 093 RCS NANTERRE, est tenue de désigner un Commissaire aux Comptes titulaire et un Commissaire aux Comptes suppléant, décide de nommer :

- Monsieur Christian SEVESTRE, domicilié 2 Rue Jane Addams Parc Athéna 14280 Saint-Contest, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- Cabinet KRIBS SA, domiciliée 2 Rue Jane Addams Parc Athéna 14280 Saint-Contest, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Monsieur Christian SEVESTRE et Le Cabinet KRIBS SA ont fait savoir à l'avance qu'ils acceptaient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME DÉCISION

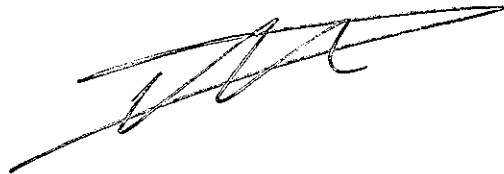
L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le Président
François-Laurent TOUZAIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

L'associée unique
SAS ANZANO
Représentée par
M. Olivier MOLLARD

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke.